

1	Où puis-je trouver des informations sur l'appel à projet ?	BBBC memorandum FR 2022 SPF Santé publique (belgium.be)
2	Où puis-je trouver le formulaire de participation ?	BBBC-formulaire-FR.pdf SPF Santé publique (belgium.be)
3	Les universités peuvent-elles prétendre à un financement dans cet appel à projet ?	<p>Les universités peuvent prétendre à un financement dans le cadre de notre appel à projet pour autant qu'il s'agisse de projets de recherche appliquée (et non de recherche fondamentale).</p> <p>S'agissant en l'occurrence d'un financement européen, nous devons être attentifs à éviter un double financement.</p>
4	Les projets existants déjà sur le marché sont-ils éligibles ?	L'objectif de cet appel à projet est de soutenir de nouveaux développements. Le caractère innovant du projet est donc important.
5	Les projets financés par d'autres mécanismes (par exemple régionaux) sont-ils éligibles ?	Les règles en matière d'aides d'Etat, en particulier aussi en matière de double financement, doivent être respectées.
6	Quelle forme doivent prendre les consortiums ?	<p>Il n'y a pas de forme obligatoire. L'objectif est de soutenir les organisations et entreprises actives dans l'économie circulaire en Belgique, notamment par le biais de consortiums entre les acteurs tout le long du chaîne de valeur : entreprises, centres de recherche, ONG, etc. Créer des liens entre des acteurs de différentes Régions (Région flamande, Région wallonne, Région de Bruxelles-Capitale) est un plus.</p> <p>Voir les spécifications dans le mémorandum :</p> <ul style="list-style-type: none"> - public cible, p.12 : « Les acteurs visés par cet appel à projets seront les entreprises belges actives sur le territoire national, y compris les instituts de recherche, les start-ups, les ONG. Afin de représenter de manière adéquate l'état du marché économique belge, l'accent sera mis sur les PME » ; - critères d'éligibilité, p.12 : « Les entreprises, organisations ou consortiums basés en Belgique proposant une innovation sont éligibles, y compris les instituts de recherche appliquée, les start-ups, les ONG ou les institutions comparables actives dans la promotion, le développement et la réalisation de solutions dans le domaine de l'économie circulaire » ; - critères d'évaluation, p.14 : « Idéalement, le projet est réalisé par un consortium qui réunit des partenaires actifs dans les différentes régions du territoire belge. »

7	<p>Le texte de l'appel à projet met l'accent sur les PME. Les grandes entreprises peuvent-elles aussi y prendre part ou en sont-elles exclues ?</p>	<p>Aucune cause d'exclusion n'est prévue sur la base de la taille d'une entreprise, mais une priorité sera donnée aux petites et moyennes entreprises qui ont besoin d'un soutien financier pour expérimenter des pratiques innovantes.</p>
8	<p>Pour l'appel à projet « soins de santé », il est renseigné ce qui suit comme condition pour pouvoir prétendre à la subvention : « Votre projet doit être complémentaire et/ou avoir une valeur ajoutée à l'étude de l'hôpital universitaire de Gand sur l'utilisation de matériaux à usage unique dans le monde médical ou à d'autres études nationales et internationales connues sur le sujet. »</p> <p>Où peut-on trouver cette étude ?</p>	<p>Voici le lien vers la proposition de projet pour ladite étude de l'hôpital universitaire de Gand, qui est actuellement en cours en tant que telle. Elle définit les contours de cette recherche.</p>
9	<p>L'appel à projet porte-t-il uniquement sur le développement de produits ou s'étend-il aussi à l'analyse de business model ?</p>	<p>Cet appel à projet s'adresse à des propositions de projets de design circulaire innovants, à la fois pour les produits et pour les modèles de production et de consommation dans lesquels les produits circulent.</p>
10	<p>Toutes les questions sur les aides d'Etat</p>	<p>Voir document spécifique (FAQ aides d'Etat)</p>
11	<p>Comment soumettre le projet en cas de consortium ?</p>	<p>Vous devez désigner un porteur de projet responsable. Cette entreprise ou organisation désignée porteur de projet par le consortium, complète ses données dans le formulaire BBBC , sous le titre 1/Données générales de l'entreprise, p.3 à 5.</p> <p>Les autres participants au projet doivent individuellement ajouter, dans les annexes, leurs données selon le modèle du formulaire (p.3 à 5) ainsi que tous les documents utiles dûment complétés afin que nous disposions de toutes les informations pour procéder à la sélection.</p>